

Annexe informative

PLAN 2 - Site archéologique et zone de présomption de prescription archéologique

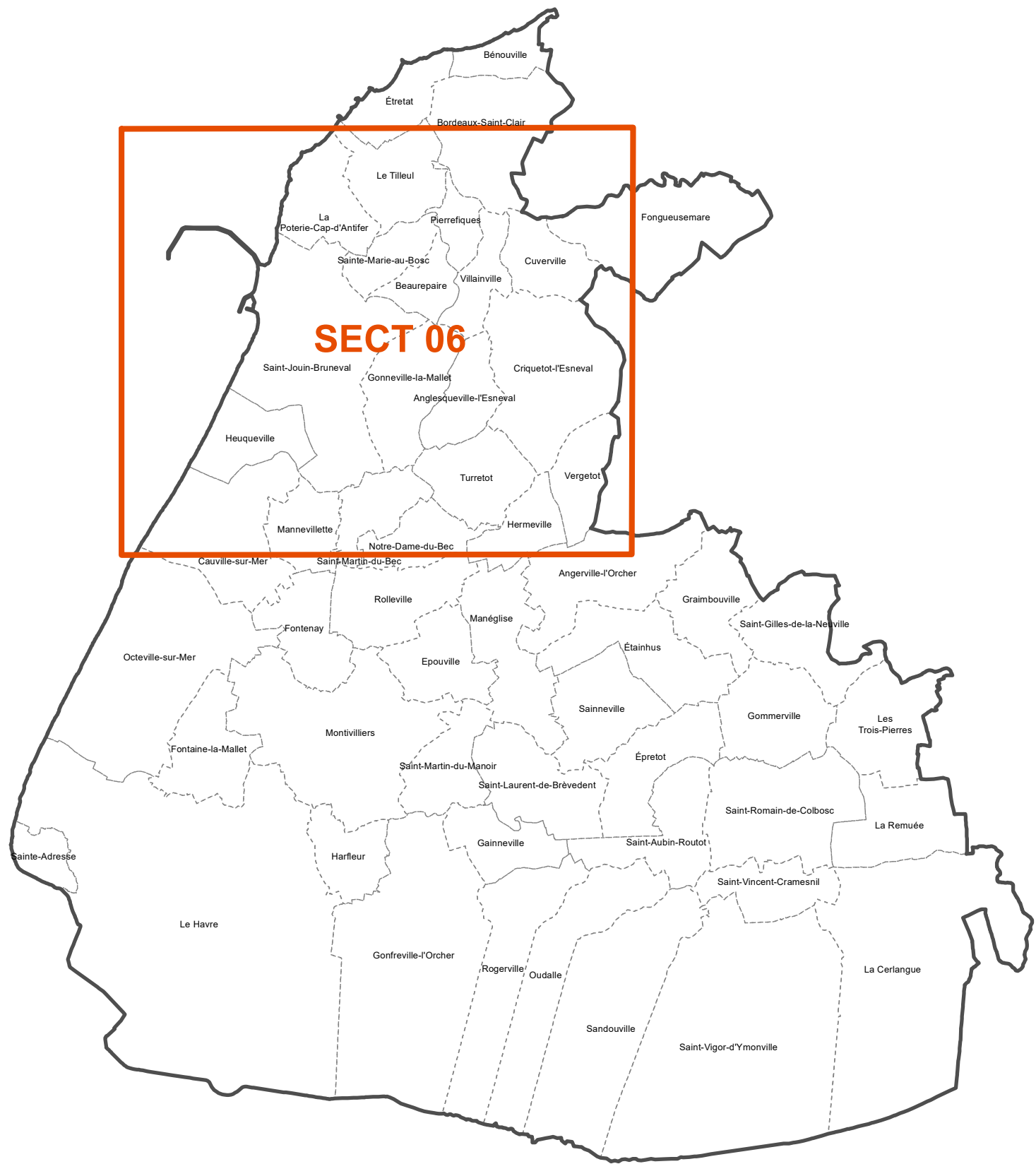
SECTEUR 06

PLUi

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Accueillir l'avenir, préserver l'espace



Site archéologique

- Élément ponctuel (numéroté)
- Élément surfacique

Zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA)

ZPPA - Harfleur

- Seuil à 0 m²
- Seuil à 2000 m²
- Seuil à 10 000 m²

ZPPA - Montivilliers

- Seuil à 0 m²
- Seuil à 2000 m²
- Seuil à 10 000 m²